

Communiqué du 20 novembre 2008

## 1750 suppressions d'emplois à RENNES

La direction convoque le comité central d'entreprise en séance extraordinaire pour le 2 décembre. Elle annonce les mesures suivantes :

Diminution des effectifs sur tous les sites et toutes les directions pour 2700 salariés de structure.

Cette diminution d'effectif concerne les ouvriers professionnels, les ETAM et les cadres. A cela s'ajoute pour le site de Rennes 900 ouvriers d'UEP qui vont être mobiles vers d'autres usines du groupe et 850 ouvriers professionnels, ETAM et cadres qui vont être concernés par des mesures de départ volontaire.

Au total, 3550 salariés dans le groupe dont 1750 à RENNES vont être concernés.

Dans le cas où cet objectif n'est pas atteint, la direction utilisera la mobilité pour atteindre cet objectif.

Pour la CFDT, qui apprend la nouvelle par la presse, c'est un coup dur supplémentaire pour le site de RENNES.

Rappelons-nous que nous sommes déjà au troisième plan de départ « volontaire » (PREC). L'annonce est inquiétante, alors même que la direction a du mal à trouver 50 volontaires pour un prêt de quatre mois à Aulnay. Avec une population vieillissante (moyenne d'âge de 47 ans) et fortement attachée à sa région, la direction devra mettre les moyens pour atteindre son objectif.

Comment va-t-elle inciter les salariés précédemment concernés alors qu'elle n'a pas réussi à les rendre mobile lors du dernier PREC. Rappelons-nous que celui-ci a été un échec (au 30 juin 2008, 129 engagements définitifs sur un objectif de 410) ?

Nous sommes conscients qu'à la vue de la situation économique dans le secteur automobile, il y a un réel besoin de réorganisation mais en aucun cas la direction doit se servir de la situation pour justifier plus de profits. Est-il nécessaire de rappeler que la situation économique mondiale n'était pas présente lors de l'annonce de CAP2010 ?

Une politique efficace de mise en œuvre de parcours professionnels pour les salariés, dans et en dehors de l'entreprise, doit être mise en œuvre.

Derrière cette annonce, c'est toute la filière automobile qui est impactée. La stratégie du donneur d'ordre impacte les sous-traitants.

Au-delà d'éventuelles solutions proposées par la direction de PSA c'est l'ensemble de la filière et les pouvoirs publics qui doivent réfléchir au problème de l'automobile.

Les solutions à mettre en œuvre doivent être discutées avec l'ensemble de la filière automobile et les pouvoirs publics.

La charte nationale du secteur automobile et les fonds sociaux européens mis en œuvre doivent permettre d'accompagner les salariés avec comme condition, le retour à l'emploi et le développement d'objectifs de réindustrialisation.

La CFDT compte bien prendre toute sa place dans ce défi. De la même façon qu'elle s'implique dans des rencontres de l'ensemble des sections CFDT des entreprises de la filière depuis plusieurs années.

Pour la section CFDT PCA RENNES, Philippe ODYE  
Pour la filière automobile CFDT, Brendan YVET

Tél  
02 23 36 80 67  
fax  
02 23 36 35 22  
cfdt.pca.rennes@tiscali.fr

Contact :  
Philippe ODYE